

drone et de Saint-Étienne, et tout ce qui m'est échu par succession au domaine d'Hérimond. Tout ce que j'ai acheté en ce lieu, je l'ai depuis long-temps donné à l'église de Saint-Quentin martyr, et je ratifie la donation. Je donne la liberté aux serfs suivans du village de *Vacculiacum*, ci-dessus dénommé : savoir, à Fruminius, Dagaleiphe, Dagarède, Duction, Baudowic, Udulphe et Vinofeiphe; que Temnarède, qui est né d'une mère ingénue, jouisse de l'état de pleine liberté.

« Quant à toi, le fils de mon frère, Loup, évêque, tu auras en partage Nifaste et sa mère Nucia; la vigne que cultive le vigneron Æneas : tu donneras la liberté à Æneas et à son plus jeune fils Monulphe. Mellofique le porcher, et sa femme Paschasis, Vernivian et ses fils, excepté Widragaise, auxquels j'ai donné la liberté, dépendront de toi et te serviront. Je te donne mon serf de Cernay; partie des terres qui ont appartenu à mon frère Principe, évêque, avec leurs bois, prés et pâturages; mon serf Viterède, qui a appartenu à Mellowic. Je te lègue et transmets Teneursole, Capalin, et sa femme Théodorosène. Je donne la liberté à Théodonime. Edoneiphe, qui s'est unie à un de tes serfs, t'appartiendra, ainsi que les enfans qui naîtront d'elle. Je donne la liberté à la femme d'Arégilde et à ses enfans. Je te laisse ma part de la prairie que je possède conjointement avec notre famille, à Laon, au pied des collines, ainsi que les petits prés Joviens qui m'ont appartenu, et aussi *Labrinacum* ¹, où j'ai déposé les restes de ma mère. A toi, mon neveu Agricola, prêtre, qui as été élevé dès ta plus tendre enfance dans ma maison, je lègue le

¹ Inconnu.